



LE POINT DE VUE DES UTILISATEURS

Le cas du Cameroun

Le thème de l'utilisation des données démographiques par les services chargés de la conception et de la mise en oeuvre du développement, et en particulier par les planificateurs, renvoie à deux questions préalables importantes sur lesquelles je ne m'étendrai pas : celle du domaine de la démographie et celle de l'efficacité de la planification.

En admettant que le domaine de la démographie s'étend assez largement, et en tout cas jusqu'aux problèmes liés à l'activité de la population, et que la planification est utile dans les petits pays en voie de développement à régime libéral, trois problèmes, inter-dépendants se posent :

- 1) Quelles sont actuellement les données prioritaires ?
- 2) Avec quelle précision faut-il les fournir ?
- 3) Par qui doivent être analysées les données collectées ?

A titre d'exemple et pour lancer la discussion je vais vous faire part de mes réactions sur ce sujet, sur la base de mon expérience à la Direction de la Statistique puis de la Planification au Cameroun, en soulignant bien que je ne suis pas spécialiste de démographie.

Il faut préciser que ce pays est peu peuplé (6 millions d'habitants moins de 12 habitants au kilomètre carré) et que sa croissance démographique est modérée (un peu plus de 2% par an). Mais c'est un pays extrêmement diversifié et en matière de population comme de développement les disparités régionales sont fortes. Il n'y a pas à proprement parler de problème global de surpopulation ou de sous-population mais des problèmes de répartition de cette population (urbanisation et migrations) et des problèmes d'emploi.

En outre, ce pays dispose d'une Direction de la Statistique bien étoffée et d'une Direction de la Planification bien rodée puisqu'elle a déjà élaboré, non sans une certaine continuité, trois plans quinquennaux. Cependant

7 NOV. 1983

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 3643 ex 1

Cote : B

3643 ex 1

en attendant le prochain recensement, l'information statistique de base en matière de population reste pauvre et il ne faudra pas s'étonner du caractère encore élémentaire des besoins des planificateurs, que je vais maintenant passer en revue.

Je distinguerai, selon leur utilisation et la précision demandée, trois catégories d'informations :

- les données globales de base,
- les informations ordonnées à l'analyse d'un problème important à l'échelon national,
- les renseignements concernant des projets ou actions bien localisées.

Mon sentiment est que beaucoup d'efforts ont été déployés pour fournir les données globales de base à partir d'enquêtes trop strictement démographiques et mal articulées alors que d'une part ces données n'ont guère d'impact direct et évident dans la prise des décisions et que d'autre part elles ne réclament pas une bien grande précision. Mon sentiment est aussi que les enquêtes, études et recherches orientées vers l'élaboration d'une politique spécifique (aménagement du territoire, migrations, emploi) et appelant une collaboration pluridisciplinaire, ont été trop négligées.

Enfin la centralisation, le contrôle et l'analyse des données de base comme la réalisation d'études de synthèse et prospectives paraissent devoir relever d'un Bureau ou Service de la Population qui serait l'interlocuteur autorisé et permanent des utilisateurs.

#### I - LES DONNEES GLOBALES DE BASE (1)

Ces données permettent de cadrer les caractéristiques essentielles du pays en ce qui concerne l'importance, la localisation par unités administratives, la croissance de la population et sa répartition par grandes classes d'âge.

Dans tout plan ces données figurent et sont utilisées pour quelques calculs globaux. En général, ce ne sont pas sur les résultats de ces calculs que sont prises les décisions, aussi suffit-il de donner des ordres de grandeur, encore qu'il convient d'indiquer la précision de ces évaluations avec quelque rigueur.

Au Cameroun les évaluations faites par divers services ou organismes pour telle ou telle donnée globale diffèrent de 10 à 20% ce qui n'a pas de conséquence pratique importante à moyen terme. Mais le planificateur, souvent

(1) La liste des principales enquêtes et études de population effectuées au Cameroun depuis une dizaine d'années, figure en annexe.

pour des commodités de calcul, aimerait qu'avec les mêmes sources d'information de base il n'ait pas à choisir, un peu arbitrairement, entre diverses évaluations mais qu'on aboutisse à des évaluations communément admises. Il souhaiterait donc qu'un organisme Ad Hoc fasse, de par sa compétence, après concertation et avec toutes les réserves utiles, autorité en la matière.

1) La population du Cameroun est estimée, en 1972, à 6 millions de personnes (+ ou - 500 000 selon les estimations, soit + ou - 5%). Le nombre a été obtenu en actualisant, sur la base d'un taux de croissance globale, les chiffres tirés des enquêtes régionales et assez bien recoupés par les recensements administratifs.

Ce chiffre de population sert à calculer un certain nombre d'indicateurs de développement par habitant (revenu, impôt, investissement, etc...)

2) Le taux de croissance global de la population a été obtenu grâce aux enquêtes régionales. Une première évaluation a été effectuée dès 1964 pour les besoins du Plan et par la Statistique alors que les enquêtes n'étaient pas terminées et que les mouvements migratoires n'avaient pas été mesurés.

Les bases de ce calcul et les hypothèses de travail (taux de croissance pris comme référence (1), évolution de la fécondité et de la mortalité) ont été clairement présentées mais ces dernières étaient assez grossières (basées en fait sur l'empirisme et l'intuition). On a abouti à un taux de croissance global de 2,1% par an + ou - 0,3 %.

Ce taux de 2,1 % est resté le taux officiel jusqu'à ce jour. Curieusement les estimations qui ont suivi, grâce aux nouvelles informations ou à de nouvelles hypothèses sur l'évolution des régions, n'ont pas remis en cause ce taux de 2,1 %. On peut alors se demander si le détail des informations fournies par les enquêtes régionales sur les caractéristiques de mouvement, et la sophistication des calculs de projection ont été bien utiles, vu l'incertitude sur les hypothèses et le peu de précision réclamé par les utilisateurs.

Cependant des discussions ont eu lieu récemment pour savoir s'il fallait désormais adopter un taux de croissance de 1,8 %, 2,1 % ou 2,4 % (soit, actuellement, un accroissement annuel de 126 000 personnes + ou - 18 000).

---

(1) Selon les cas taux de croissance naturel ou taux de Lctka.

A moyen terme, compte-tenu des incertitudes sur la population de l'année de base, ces discussions n'ont aucune incidence pratique. A long terme elles pourraient en avoir mais alors les hypothèses sur l'évolution de la fécondité et de la mortalité deviennent déterminantes et, si je ne m'abuse, on n'a plus alors d'éléments d'appréciation de ces hypothèses.

Il est juste enfin de souligner que des enquêtes régionales ont fourni un ordre de grandeur bien supérieur à ce qui était admis jusqu'alors (+ 1,1 %).

Ce taux de croissance global est utilisé pour calculer le taux de croissance du revenu per capita dans le passé et le taux de croissance globale à retenir dans les projections compte-tenu de l'objectif, typiquement politique, du doublement du revenu réel par tête en 20 ans. C'est sur la base de cet objectif minimum du doublement en 20 ans, que pour les 2e et 3e Plans ont été évalués, en phase préparatoire d'élaboration et par utilisation d'un coefficient de capital, au demeurant assez incertain, les investissements à retenir dans l'esquisse de départ.

### 3) La répartition de la population par unité administrative

(Région, Département, Arrondissement) est naturellement la plus communément utilisée. Celle dont on dispose au Cameroun provient pour une part des données fournies par les enquêtes régionales, qui ne recoupaient pas toujours les limites administratives et pour une autre part des sources administratives rassemblées, critiquées, ajustées par la Section de Géographie de l'ORSTOM qui publie, comme sous-produit de ses travaux sur les Atlas Régionaux, un tableau de la Population du Cameroun. Ce document, mis à jour à intervalles irréguliers, donne la population et la densité de population par unité administrative jusqu'à l'arrondissement ou la commune. Ce travail exige certes prudence et rigueur dans le traitement des données brutes incertaines et une excellente connaissance du "terrain" mais il me paraît relever en fait des compétences des services gouvernementaux. C'est en tout cas le document qui, en matière de population, est le plus couramment et le plus communément utilisé.

Jusqu'en 1968 et pour le niveau régional (1) la correspondance entre les données (corrigées) fournies par le recensement administratif et les estimations tirées des enquêtes régionales est très satisfaisante (2).

(1) Le Cameroun est divisé en 6 régions

(2) Les données administratives sont toutes inférieures (de moins de 6%).

A l'échelon national l'écart est inférieur à 3%.

En l'absence d'informations de base plus récentes, les calculs d'actualisation aboutissent à des résultats que, sans diverger encore gravement, sont moins assurés.

L'analyse de la répartition géographique de la population et de son évolution a mis clairement en évidence de fortes disparités régionales. Ces disparités ajoutées à celles révélées par le calcul d'indicateurs partiels de développement économique ou social, ont conduit les autorités camerounaises à mettre en oeuvre une politique de "régionalisation du développement" ou plutôt de planification régionalisée. Même si, du point de vue démographique comme du point de vue économique, ce niveau régional n'est pas toujours très significatif (mais il l'est fortement du point de vue politique et administratif), la réduction des disparités régionales constitue une des préoccupations les plus évidentes des autorités camerounaises. Elle se traduit à moyen terme par une répartition des investissements publics non directement productifs au profit des régions les plus pauvres et elle inspire de façon prépondérante l'élaboration d'une politique d'aménagement du territoire à long terme.

#### 4) Pyramide des âges

Ce n'est qu'avec les résultats des enquêtes régionales qu'a pu être dressée une pyramide des âges de l'ensemble de la population camerounaise, pyramide nationale d'autant moins précise que les pyramides régionales ont dû être ajustées.

Comme les diverses populations étudiées ne sont en général pas "stables" du point de vue démographique, ces pyramides se déforment avec le temps. A ma connaissance personne n'a tenté de mettre à jour ni de projeter cette structure par sexe et par âge de la population.

Les classes d'âge par sexe qui intéressent ou devraient intéresser les responsables du développement sont en gros, et en première priorité, les suivantes :

- Les moins de cinq ans : concernés par une politique de protection de l'enfance (en particulier lutte contre la mortalité infantile).
- Les enfants de 5 à 15 ans : pour la programmation scolaire et la préparation de la formation professionnelle ou universitaire à moyen terme.
- La classe des 15 à 20 ans : c'est la classe qui entre dans la vie active ou se prépare à devenir l'armature intellectuelle du pays. Son insertion dans la vie nationale est déterminante pour l'avenir à moyen terme du pays, du

point de vue politique, comme du point de vue économique, social et démographique. C'est pour cette classe que le planificateur aimerait avoir une analyse aussi fine que possible de la structure par âge.

- les plus de 20 ans : qui forment la population en âge de travailler (1).

Est-il besoin de préciser qu'il ne s'agit ici que des besoins prioritaires et directs des planificateurs, c'est-à-dire encore des "outputs" demandés aux démographes et que je suis parfaitement conscient de la nécessité absolue pour les démographes de disposer (comme inputs ou pour leurs propres besoins) d'une structure par âge aussi fine que possible pour l'étude des caractéristiques de mouvement et donc pour les projections demandées par les planificateurs.

En conclusion de ce paragraphe consacré aux données globales je dirais qu'en ce domaine le planificateur, dans un pays comme le Cameroun, se satisfait de peu ; des ordres de grandeur sur quelques données nationales et régionales et sur leur évolution à moyen terme ou leurs perspectives à long terme, et qu'il n'est pas persuadé lui-même que l'utilisation qu'il en fait est déterminante pour la prise des décisions ou la définition des orientations.

Il se demande alors si les efforts déployés pour obtenir, analyser, "expliquer", publier ces données (ou les éléments permettant d'obtenir ces données) ne sont pas disproportionnés à l'utilisation qu'il en fait lui-même (2). Il soupçonne parfois cependant que ces analyses détaillées peuvent seules permettre de se faire une idée de la signification et de la variabilité des données globales.

Il est probable que la présence d'un démographe dans une équipe de planification modifierait le point de vue qui vient d'être exposé ici avec quelque schématisme. Ce que souhaite enfin le planificateur c'est d'avoir en face de lui un organisme autorisé qui lui fournisse les mises à jour, corrections, synthèses et avis afférents aux données qu'il utilise.

- 
- (1) En distinguant éventuellement ceux qui ont plus de 60 ou 55 ans (âge de la retraite), encore que cette distinction n'a pas encore d'application concrète pour une population essentiellement rurale, et ne paraît pas encore susceptible de repérage précis dans un pays sans état civil ancien.
- (2) Est-ce une des raisons de la modicité des crédits budgétaires alloués aux investigations démographiques ?

### III - DONNEES, NATIONALES ET REGIONALES, RELATIVES A DES PROBLEMES IMPORTANTS

Il est question maintenant d'informations, mêmes imprécises dans un premier temps, permettant d'abord de concrétiser les réflexions relatives à de fortes préoccupations, puis d'arrêter les grandes lignes des politiques correspondantes.

Au Cameroun, et surtout pour la préparation du 3e Plan, il s'agissait de définir une politique d'aménagement au territoire et une politique de formation et d'emploi. Les données de population correspondantes concernaient bien sûr l'urbanisation, les migrations, l'activité. C'est à peine si sur le premier point les informations disponibles ont pu alimenter une première réflexion d'ensemble (1).

#### 2) L'urbanisation

Il est inutile de s'étendre sur l'importance politique, économique et sociale de la croissance urbaine en Afrique. Très concrètement pour le planificateur la croissance des villes a des conséquences sur le choix des équipements collectifs et parfois des infrastructures de communication, sur la politique de l'urbanisme et de l'habitat. Moins concrètement hélas, car les possibilités d'action sont très réduites, la planification ne peut séparer les problèmes posés par une urbanisation rapide de ceux posés par l'emploi.

Au Cameroun les évaluations sur la croissance des centres urbains sont souvent incertaines. A plus forte raison les données sur la nature de cette croissance et sur ses causes manquent-elles, abstraction faite de certaines études, localisées ou préliminaires, des géographes de l'ORSTOM.

En l'absence d'études approfondies et d'un consensus général motivé sur ce qui pourrait caractériser tel ou tel type de centre urbain ou de croissance urbaine, on est bien obligé, pour cerner le phénomène, de prendre en considération l'importance de la population des agglomérations dépassant une certaine taille (2).

- 
- (1) Il est vrai que les préoccupations évoquées ici ne sont extériorisées trop tardivement pour permettre, à temps, la collecte des informations de base. C'est presque toujours en phase finale de la préparation d'un Plan que les besoins les plus précis en matière d'information, se manifestent. Et il est alors trop tard. Un remède à cette lacune, si fréquente, des planificateurs consiste en une planification continue. Ce thème déborde le cadre du présent exposé.
  - (2) Une étude de la Statistique définissait les villes comme les Centres de plus de 5000 habitants et dont plus de 50% des actifs, masculins je crois, ne travaillent pas dans l'agriculture. Mais en général ce second critère est fort délicat à mesurer.

Or, dans le cas du Cameroun, des divergences sensibles (20% parfois) apparaissent dans les évaluations des divers services ou organismes (1). D'ailleurs, Yaoundé mise à part, on n'a guère de données solides sur la croissance des centres urbains. Douala, la plus grande ville du Cameroun, a été recensée en 1965 et comptait alors 210 000 habitants. Mais on se demande si sa population croît de 5 % par an ou de 8 à 9 %, ce qui fait actuellement l'estimation varier de 270 000 habitants à 350 000. Des controverses sont nées également sur le point de savoir si on pouvait conclure à une décroissance des centres secondaires. Une étude d'un géographe de l'ORSTOM montre que, mis à part les cadres supérieurs, il n'y a guère d'immigration définitive à Yaoundé (durée moyenne : 7 ans) et que presque tous les migrants comptent effectivement retourner, à plus ou moins longue échéance, dans leur village. Si de telles études pouvaient se généraliser, et si elles concluaient dans le même sens, la politique d'aménagement des villes et donc du territoire serait peut-être largement remise en cause.

Quoiqu'il en soit les estimations généralement retenues, sans doute parce qu'elles sont moyennes et comparables aux taux retenus dans d'autres pays, aboutissent à une croissance globale moyenne des centres camerounais, de plus de 5 000 habitants, de 5 à 6 % par an (avec variations en fonction de la taille des centres).

Une telle croissance maintenue pendant 20 ans permettrait encore à la population rurale d'augmenter en valeur absolue (d'environ 1 % par an en moyenne de la période) et, sur la base des projections économiques (par branche et à long terme) assez plausibles, de voir son revenu par personne augmenter plus vite que celui du citoyen.

On a calculé aussi qu'avec une telle croissance urbaine une politique d'urbanisme et de logements modeste, mais préservant l'avenir devrait mobiliser au cours du 3e Plan des ressources financières incompatibles avec les perspectives les plus optimistes. De même pour la création d'emplois. On est un peu irrité d'utiliser des définitions et des méthodes de calcul aussi grossières mais en l'absence d'études précises et régionalisées on ne peut guère faire autrement.

Combinées à des études sur les migrations rurales et à des recherches plus ponctuelles sur les temps de travaux dans les diverses branches de

(1) Aménagement du Territoire, Administration Territoriale, Statistique, ORSTOM etc... Abstraction faite de la qualité des observations, ces divergences s'expliquent non seulement par l'adoption d'hypothèses différentes quant à l'évolution des données observées mais aussi, et c'est bien connu, par l'utilisation de critères distincts pour définir les limites géographiques, les résidents, les présents etc...



l'agriculture, ces analyses précises et régionalisées sur la croissance urbaine et sur ses modalités influeraient considérablement sur les propositions des responsables du Plan et de l'Aménagement du Territoire en matière d'investissements, qu'il s'agisse de projets productifs ou d'équipements collectifs. Elles permettraient aussi, comme cela a été fait en Côte d'Ivoire, de procéder à une évaluation des surplus ou déficits, à moyen ou long terme, en force de travail par zones rurales homogènes et de tester ainsi si les projets de mise en valeur de ces zones ne se heurteront pas à de graves goulets d'étranglement par insuffisance de main-d'oeuvre.

Une définition plus pertinente, c'est-à-dire basée sur l'analyse des comportements, de ce que l'on entend par population urbaine, ouvrirait enfin la possibilité comme cela a été fait à Madagascar et sans doute ailleurs, de dresser un Tableau Economique d'Ensemble simplifié, et surtout de le projeter, qui distinguerait, outre les sociétés et les administrations, trois ensembles socio-économiques : le monde rural, le monde urbain, le monde européen ou étranger; la répartition entre ces trois ensembles des revenus, de la consommation, de l'épargne, des importations etc... est un des facteurs décisifs de l'évolution globale d'un pays.

Pour en revenir à ce qui a été fait au Cameroun je dirais que le Service de l'Aménagement du Territoire a pu proposer une esquisse de hiérarchie urbaine pour l'avenir (Capitales, Métropoles, régionales, villes à rôle régional marqué, pôles secondaires, centres locaux, villages-centres) et basée sur les caractéristiques suivantes : population, taux de croissance, localisation, rôle politique et administratif, services rendus. Plutôt que de laisser croître démesurément les deux capitales, Douala et Yaoundé, l'option a été prise de promouvoir de véritables métropoles régionales puis les villes à rôle régional marqué.

Finalement je pense qu'on devrait considérer comme prioritaire, en matière d'investigations démographiques, l'application de méthodes rapides et efficaces pour procéder aux recensements urbains et à leur mise à jour, en se souciant d'abord des données suivantes : âge, origine et durée de résidence, activité, caractéristique de logement. Avec ces données de base des études et recherches plus approfondies et plus systématiques sur des types de centres, sur des catégories de population, sur les causes, modalités et conséquences de l'urbanisation, deviendraient possibles.

La politique, actuellement préconisée je crois, des recensements consacrés aux données de structures essentielles, suivis d'une observation permanente et d'investigations particulières me paraît aller dans le sens de la priorité évoquée ci-dessus. Mais je privilégierais fortement, s'il fallait choisir uniquement en fonction des besoins pressants des planificateurs, les recensements rapides et périodiques des centres urbains à une observation permanente en milieu rural.

## 2) Les migrations rurales

Au Cameroun les densités de population par canton varient de 2 à plus de 200 au kilomètre carré. Le développement du pays passe par une répartition moins contrastée de la population rurale, quelle que soit par ailleurs la croissance urbaine.

Ici encore on ne dispose que de données disparates ou fragmentaires mais non négligeables, provenant toujours des mêmes sources : les enquêtes régionales de 1959-1965 (mais la synthèse ou balance globale des présences, absences et visites n'a pas été faite et naturellement les émigrants n'étaient pas saisis dans le lieu de départ), la comparaison sur une longue période des recensements administratifs (sujets à caution), des études approfondies mais circonscrites de l'ORSTOM. Là encore on souhaiterait qu'un Bureau de Population puisse faire le joint et aller de l'avant.

Le service de l'Aménagement du Territoire, à partir des recensements administratifs, a étudié l'évolution sur une dizaine d'années de la taille des communes de type rural dans la zone forestière. Il a mis en évidence la diminution très nette des communes de taille intermédiaire (de 500 à 700 habitants si je ne souviens bien) mais n'en a pu fournir d'explication satisfaisante.

Les migrations rurales spontanées sont encore peu connues mais certainement importantes à long terme par leur volume et les répercussions économiques et sociales, et sans doute plus importantes que les migrations organisées. L'étude de ces migrations spontanées, de leurs causes et de leurs modalités, est nécessaire si on veut les favoriser, les orienter, les valoriser. Mais c'est sans doute un problème qui relève de l'étude scientifique pluridisciplinaire plutôt que de l'observation statistique de routine (quel que soit l'intérêt par exemple de l'analyse sur une longue période de cartes de densité par cantons). Ce phénomène des migrations ne peut être dissocié de tout un contexte culturel ou ethnique, économique et social, et finalement

politique, de telle sorte que la seule analyse quantitative paraît insuffisante. Ce phénomène est intimement lié aux questions soulevées par l'équilibre population-ressources (c'est-à-dire encore par celles qu'évoque le concept de pression de population). Dans le contexte technique et social actuel d'un pays comme le Cameroun des progrès importants d'une agriculture paysanne dans les zones de moins de 5 ou de plus de 200 habitants au kilomètre carré sont inconcevables à moyen terme. On sent bien que, sauf cas exceptionnel, la fourchette ci-dessus pourrait grosso-modo être réduite à l'intervalle de 20 ou 30 à 80 ou 100 mais cela ne nous avance pas beaucoup. C'est pourquoi des recherches sur ce sujet sont à encourager.

### 3) Activité

Le problème de l'emploi inquiète la plupart des responsables des pays en voie de développement. Plus précisément les inquiétudes portent sur la résorption du sous-emploi ou du chômage et sur l'adaptation du système de formation aux besoins de l'économie.

Au Cameroun, et sans doute en est-il fréquemment de même ailleurs, on connaît les effectifs des salariés du secteur privé et du secteur public et à la rigueur les effectifs de certaines catégories de travailleurs. Mais la ventilation entre paysans, "chômeurs" et entrepreneurs des secteurs secondaire et tertiaire est déjà très approximative.

Or cette dernière catégorie (commerçants, transporteurs, artisans modernes etc...) est, du point de vue économique comme du point de vue social, stratégique pour la modernisation de l'économie.

Soit dit en passant, il me semble que le progrès de la Comptabilité Nationale passe d'abord par la prise en compte de ces distinctions élémentaires. Il faut d'abord s'entendre sur les catégories de population les plus significatives, en évaluer ensuite les effectifs et procéder enfin à des investigations de type micro-économique voire monographique permettant de se faire une première idée des activités économiques et des comportements de ces catégories de population et de mettre au point une méthodologie d'enquête statistique.

Ceci permettrait de se faire une première idée des productivités des principaux secteurs de l'économie, de la distribution et de l'utilisation des revenus, des comportements des grandes catégories socio-professionnelles.

Sans ces éléments aucune politique en matière de fiscalité, de prix, de monnaie, de formation professionnelle, de distribution ne peut véritablement être assurée.

Après cette parenthèse sur la Comptabilité Nationale j'en reviens au problème majeur qui est celui de l'emploi.

- Les enquêtes régionales camerounaises ont donné des informations sur la répartition par secteur d'activité de la population mais à des époques différentes et selon des nomenclatures variables et toujours assez générales. Vu la parution tardive et échelonnée des rapports complets, vu le caractère général des informations fournies en la matière, personne n'en a jamais fait la synthèse.

- Deux enquêtes sur l'emploi dans le Secteur secondaire moderne ont eu lieu, l'une en 1965 qui a donné lieu à une analyse très complète et très sophistiquée mais qui n'a été que très peu diffusée et très peu utilisée, l'autre en 1971 dont les premiers résultats sont en cours de diffusion mais qui, je crois, n'aura pas une très grande utilité non plus. Dans l'esprit des planificateurs ces enquêtes devaient, compte tenu de la situation de départ qu'elles décrivent et des projets d'investissements attendus, fournir la situation des offres d'emploi en fin de plan, qu'il fallait alors comparer avec les outputs du système de formation professionnelle, c'est à dire avec les nouvelles demandes d'emploi. C'est, très schématiquement, ce qu'on appelle la planification des ressources humaines. Mais on ne voit pas très bien quelles décisions peuvent être prises avec ces éléments étant entendu qu'on ne tient pas compte de la masse des travailleurs indépendants, ni des chômeurs ou sans-emploi et qu'un système de formation n'est guère ajustable à court ou moyen terme.

De surcroît les impôts sur salaires font désormais l'objet de déclarations et versements mensuels par les employeurs et donnent naissance à une procédure informatique qui donnera les renseignements essentiels sur cette catégorie de main d'oeuvre. Fait remarquable, cette opération a été mise au point conjointement par la Statistique, le Plan, l'Informatique, le Travail et bien entendu les Contributions Directes. En particulier un accord s'est fait sur une nomenclature des métiers (basée sur la Formation professionnelle et la Qualification et tirée des travaux du B.I.T. et de l'IEI/S) qui se rattache aisément aux filières de formation et aux Conventions Collectives.

Ce qu'il importe de connaître c'est donc finalement les emplois non-salariés et les sans-emplois, avec naturellement une priorité à ceux qui résident en ville. Ils ne peuvent être saisis, puis étudiés plus en détail, qu'à partir des recensements périodiques des centres urbains que j'évoquais précédemment et je sais bien quelles difficultés soulèvent les problèmes de nomenclatures et d'élaboration de questionnaires spécialisés par grande catégorie d'actifs réels ou potentiels (salariés exclus).

Ceci exige l'élaboration d'un programme de travail à moyen terme concerté entre Bureau de Population ou Direction de la Statistique, Plan, Ministère du Travail, et instituts de recherches en sciences humaines.

x

x x

### III. DONNEES SPECIFIQUES ET FINES POUR L'ETUDE DES PROJETS

Il ne s'agit plus de cadrer la réalité ni d'éclairer des politiques visant à résoudre des problèmes importants à l'échelle nationale ou régionale mais d'apporter les éléments d'information nécessaires à la mise en oeuvre d'actions précises.

En langage de planificateur il s'agit d'alimenter des dossiers de projets. A titre d'exemples, pris au Cameroun : réinstallation des populations déplacées par la construction d'un barrage, main d'oeuvre nécessaire à un complexe agro-industriel, aménagement des zones traversées par une nouvelle ligne de chemin de fer, programme d'urbanisme de plusieurs centres, choix des infrastructures et des équipements collectifs pour la mise en valeur des forêts, localisation d'un programme d'équipement scolaires etc...

Je ne demande si la Direction de la Statistique ou un Bureau de Population ne devrait pas disposer d'une réserve de moyens d'enquêtes pour, si besoin est, compléter les informations nécessaires à l'étude de tels projets. Ces investigations utilitaires pourraient d'ailleurs servir de tests à de nouvelles méthodes, elles permettraient d'affiner ou de mettre à jour des enquêtes passées et amélioreraient la compréhension entre fournisseurs et utilisateurs de données relatives à la population.

x

x x

## EN CONCLUSION

Pour les projections globales et la détermination des objectifs généraux le planificateur utilise grossièrement et mécaniquement, avec une efficacité qui n'est pas toujours évidente, quelques informations de base tirées, avec plus ou moins de rigueur, et parfois par lui-même, d'enquêtes très approfondies pour ce qui concerne les caractéristiques de mouvement et de ce fait coûteuses et longues. Il préférerait que ces informations de base lui soient fournies, avec toutes les réserves et commentaires utiles, par une autorité incontestée, plutôt que d'avoir à choisir entre diverses évaluations.

Il pressent que ces enquêtes de base auraient pu du moins aboutir à d'utiles études de synthèse (sur l'évolution prévisible de la fécondité et de la mortalité, sur le niveau culturel, l'activité, le logement, les migrations) qui, en tout cas, lui auraient permis de préciser ses besoins. Mais personne ne s'est chargé de la valorisation des données collectées.

Sur les problèmes qui lui paraissent essentiels (urbanisation, migrations, activité) il se sent très démuné et confronté à des évaluations divergentes ou trop incertaines.

Il a tendance à penser que pour l'étude de ces problèmes fondamentaux les enquêtes statistiques (du type recensement périodique et observation permanente) si elles finissent par se faire, ne seront pas suffisantes et qu'elles devront être accompagnées d'études scientifiques à caractère pluridisciplinaire.

Même en laissant de côté la question de la collecte de l'information de base en matière de population et sa préférence pour les caractéristiques de structure plutôt que de mouvement, il voudrait pouvoir avoir recours à un Bureau de Population chargé,

- de centraliser, contrôler, mettre à jour les données de population,
- d'en assurer l'analyse et d'en extraire un certain nombre de documents très synthétiques,
- de gérer un certain nombre de fichiers après mise au point des nomenclatures de base,
- de mettre en présence pourvoyeurs et utilisateurs d'informations,
- de procéder ou faire procéder à des études spécifiques (soit sur un problème d'intérêt majeur, soit pour l'établissement de dossiers de projets),
- d'éclairer l'avenir à long terme.

ANNEXE

Les enquêtes de population au Cameroun

- Enquêtes régionales, de 1959, à 1965, par la Statistique aidée d'une Société d'études
- Recensement de Yaoundé en 1962, mis à jour en 1964 et en 1969 par enquête par sondage, par la Statistique
- Recensement de Douala en 1965 (non publié), par la Statistique
- Etude de toutes les ethnies du Nord-Cameroun, par l'ORSTOM (1)
- Recensements administratifs critiqués, complétés, mis à jour par la Section de géographie de l'ORSTOM qui publie périodiquement un Tableau de la Population par arrondissement et avec calcul des densités, et qui constitue un fichier de villages. Un véritable recensement administratif a été effectué sur l'ensemble du territoire en 1967-1968.
- Etudes des migrations et des centres urbains secondaires, approfondies mais localisées, par les géographes et les sociologues de l'ORSTOM.
- Enquête, par sondage, sur l'emploi, dans le secteur secondaire et moderne essentiellement et dans les principaux centres urbains, en 1965 et en 1971 par la Statistique.

Un recensement est prévu prochainement et servira de point de départ à une observation permanente.

---

(1) par M. PODLEWSKI qui a également rédigé récemment une notice de synthèse pour les cartes de population de l'Atlas National du Cameroun.